

Travailler en sécurité avec la chaux

L'emploi de la chaux vive (CaO, oxyde de calcium) sur chantier doit respecter quelques précautions simples.



Sécurité générale sur chantier



Porter un casque.



Porter un gilet de sécurité fluorescent.



Porter des chaussures renforcées.

Bien se protéger



Protection des yeux : pour éviter toute lésion

Porter en permanence, durant les manutentions de la chaux, des lunettes étanches de sécurité.



Protection des voies respiratoires :

Quand l'atmosphère de travail est chargée de poussière de chaux, porter un masque anti-poussières.



Protection de la peau : pour éviter rougeurs, démangeaisons et brûlures

Porter des vêtements à manches longues, un pantalon.

Ne pas porter de vêtements étroitement serrés au cou ou aux poignets, car l'irritation due au frottement et à la transpiration s'accroît au contact de la chaux.

Porter des gants.

Porter des chaussures montantes ou des bottes.



Premiers secours

Chaux dans les yeux

Retrousser les paupières et rincer à grandes eaux immédiatement et pendant 15 minutes. Le cas échéant, demander un avis urgent chez un ophtalmologue.

Inhalation

Sortir de l'atmosphère poussiéreuse et respirer profondément de l'air frais. Consulter un médecin en cas de difficultés respiratoires.

Chaux sur la peau

Laver la peau à l'eau tiède et au savon pour enlever toute trace de chaux et rincer longuement. Dans les cas extrêmes, appliquer une pommade contre les brûlures et recourir à un pansement stérilisé. Consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche, boire un verre d'eau, consulter un médecin si le malaise persiste.

Informations utiles sur le chantier

Conseiller en prévention :

tél. :

Services d'urgence :

tél. :

Centre anti-poison :

tél. : 070/245 245

La chaux est une substance irritante (Xi). Elle peut occasionner des lésions oculaires graves (R41). La chaux vive réagit à l'eau avec un dégagement important de chaleur, de vapeur d'eau et de poussières.

La fiche de données de sécurité suivant directive 2001/58/CE à disposition sur www.chauxflash.be

fediox

Section Chaux

Kalk Sectie

info@fediox.be

www.chauxflash.be